

Orientations stratégiques et budget 2017 : la direction embrume

Lors du CCE des 13 et 14 décembre, les élus étaient consultés sur les budgets de fonctionnement et d'investissement 2017, ainsi que sur les orientations stratégiques de l'entreprise. Afin d'être éclairés sur ces sujets, ils avaient mandaté le cabinet d'expertise comptable Tandem à qui la direction devait fournir les informations nécessaires à la bonne exécution de sa mission. Or, la direction a multiplié les obstructions au point que, dans son préambule, le cabinet alerte : « Cette situation est dommageable et va à l'encontre d'une communication claire et transparente sur les données économiques, financières et sociales de Radio France et nuit à la qualité du dialogue social ».

Pour SUD Radio France, alors que l'entreprise traverse une période très compliquée (économies budgétaires, chantier de réhabilitation et objectif de croissance des ressources propres), cette attitude est inacceptable et relève du délit d'entrave.

Documents ou réponses fournis tardivement sans raison, absence d'explication ou réponses très évasives, directions qui ne préparent pas les réunions ou qui se renvoient la balle, non réponse au prétexte - *défense de rire* - que les instances n'ont pas été informées (celles-là mêmes qui mandatent l'expert-comptable pour être éclairées). Cette fois, la direction n'a pas lésiné sur les manœuvres pour compliquer l'analyse de l'expert-comptable.

Tout aussi inquiétant, le cabinet souligne : « *les faiblesses du système de gestion qui ne permet pas à ces directions d'extraire rapidement des données fiables et exploitables..* ». Pourtant dès 2008 un comité de pilotage avait pour objectifs une refonte du suivi budgétaire et de gestion accompagnée d'une évolution/modernisation des outils. Cette refonte interviendra finalement - au mieux - en 2018...

Rappelons les contraintes qui pèsent encore et toujours sur l'entreprise :

- le budget 2017 est à nouveau en déficit (au moins 6,5M€),
- Radio France va devoir procéder à un emprunt,
- la Tutelle ne finance toujours pas suffisamment la nouvelle chaîne publique d'information (3,7 M€ dont 2,6 M€ de charges de personnels),
- les moyens de fonctionnement alloués aux antennes sont à nouveau en baisse,
- le chantier de réhabilitation continue à peser lourdement sur les finances et les conditions de travail,
- la direction n'a qu'une idée en tête : supprimer des emplois.

Face à cela, la non transparence sur les données économiques, financières et sociales est inacceptable. Comment avoir une vision claire de la situation de l'entreprise et de la pertinence des choix stratégiques de cette direction ?

Pourtant, dans le document « Orientations stratégiques 2017 comité d'audit », on peut lire : [...]*Les projets de l'entreprise[, ...] constituent de puissants leviers de mobilisation et des perspectives fortes pour Radio France et ses collaborateurs[...] la poursuite du dialogue social et l'accompagnement des collaborateurs constituent une priorité[...]L'association étroite des équipes aux projets de l'entreprise...* ». Quelle fumisterie !

Il faut croire que cette direction ne lit pas ce qu'elle écrit ou qu'elle prend les salariés de Radio France pour des billes.

M. le Président, les personnels et leurs représentants ont le droit de savoir précisément où vous voulez les emmener et comment.

Paris, le 16 décembre 2016